

Communiqué de presse

Label national de qualité pour le Service de médecine palliative du Valais romand

Sion, le 24 octobre 2016 – Le Service de médecine palliative (SMP) du Valais romand a obtenu le label « Qualité dans les Soins Palliatifs » de l'Association Suisse pour la Qualité dans les Soins Palliatifs (ASQSP). Une reconnaissance qui coïncide avec les 10 ans de l'Unité de Soins Palliatifs et la mise à disposition de nouveaux locaux à l'hôpital de Martigny.

L'Association Suisse pour la Qualité dans les Soins Palliatifs a décerné sa certification pour cinq ans, soit jusqu'en août 2021, tant pour l'Unité hospitalière de soins palliatifs (USP) que pour l'Équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) du Centre Hospitalier du Valais Romand.

Dix ans et nouveaux locaux

Ouverte en 2006, l'USP fête aujourd'hui ses dix ans d'existence en bénéficiant de nouveaux locaux à l'hôpital de Martigny. Elle accueille des patients adultes de tous âges atteints d'une pathologie évolutive avancée ou terminale présentant des symptômes difficiles et des besoins en soins accrus.

L'Équipe mobile de soins palliatifs propose pour sa part des consultations dans les différents lieux de soin : sur les lieux de vie des patients (domicile privé/EMS), dans les services hospitaliers aigus de l'Hôpital du Valais, à Sion, Martigny, Sierre, Monthey et Montana ; elle assure également des consultations ambulatoires à l'hôpital de Martigny et dans les services ambulatoires d'oncologie à Martigny, Sion et Monthey. Elle intervient, sur demande des professionnels de la santé en charge du malade (médecins et/ou soignants), pour des patients atteints de maladie chronique, quel que soit le stade d'évolution, et pour leurs familles.

Pour mémoire, le Service de soins palliatifs du Centre Hospitalier du Haut-Valais a obtenu le label de qualité en 2014. La distinction aujourd'hui obtenue pour la partie francophone témoigne de la qualité des soins palliatifs offerts à l'ensemble de la population du canton.

Offrir la meilleure qualité de vie possible

La définition des soins palliatifs privilégiée par le service est issue des directives nationales concernant les soins palliatifs : « *Les soins palliatifs englobent le soutien et les traitements médicaux apportés aux personnes souffrant de maladies incurables, potentiellement mortelles et/ou chroniques évolutives. Bien qu'ils soient introduits à un stade précoce, ils interviennent principalement au moment où le diagnostic vital est ou paraît engagé et où les soins curatifs ne constituent plus un objectif primaire. Ils offrent aux patients, compte tenu de leur situation, la meilleure qualité de vie possible jusqu'à leur décès, tout en apportant un soutien approprié à leurs proches. Ils comprennent les traitements médicaux, les soins, ainsi que le soutien psychologique, social et spirituel.* »

Un processus engagé en 2006

La structure actuelle du Service de médecine palliative reflète la volonté politique d'intégration d'initiatives pionnières dans le domaine des soins palliatifs en Valais. Ainsi, la décision du Conseil d'État en 2006 de mettre sur pied des services hospitaliers de soins palliatifs aboutit au regroupement de l'Unité de soins continus de Gravelone et de l'Unité de soins palliatifs de Martigny. L'Équipe mobile de soins palliatifs est pour sa part née de l'intégration à l'Hôpital du Valais du personnel du Centre François-Xavier Bagnoud (CFXB), actif de 1992 à fin 2009 dans le domaine des soins palliatifs à domicile.

En 2010, la constitution d'un réseau cantonal de soins palliatifs coordonné résulte d'un accord signé entre le Canton, l'Hôpital du Valais et l'Association François-Xavier Bagnoud. Cet accord reconnaît l'Hôpital du Valais comme centre de compétences en médecine et soins palliatifs du Valais, avec des pôles à Brigue et Martigny chargés de développer l'offre en médecine et soins palliatifs dans les deux régions linguistiques du canton.

Contact :

Prof. Redouane Bouali, directeur médical du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), 027 603 41 30, redouane.bouali@hopitalvs.ch